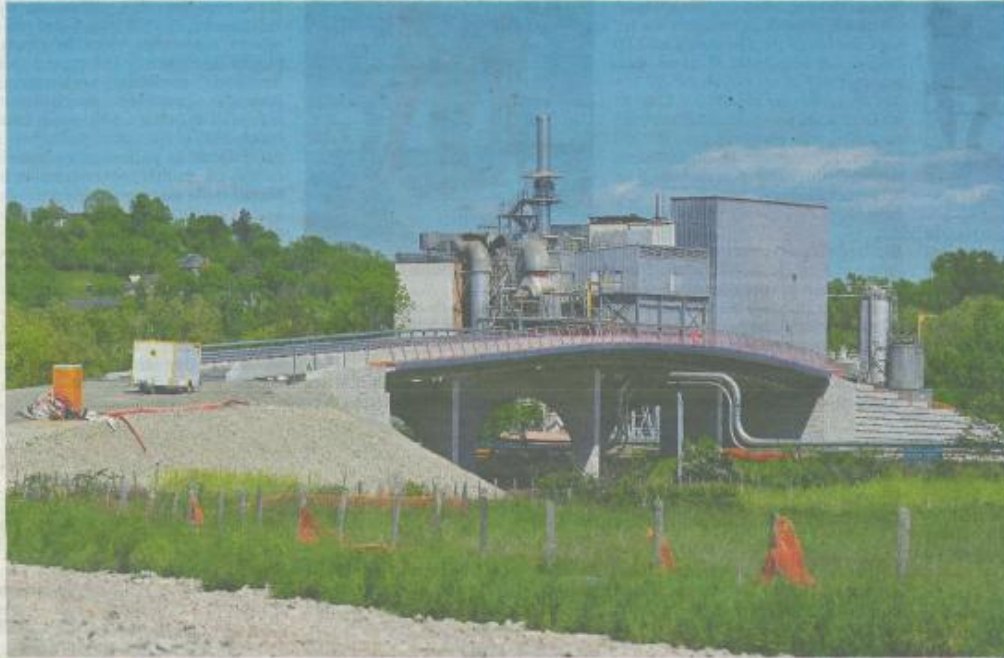


SAINT-PANTALÉON

Nouvel incinérateur de déchets : ce qu'il faut savoir sur le chantier **P.7**

L'actuel incinérateur va disparaître du paysage au profit d'une nouvelle unité de valorisation énergétique, à Saint-Pantaléon-de-Larche. PHOTO STÉPHANIE PARA

Déchets

Un chantier XXL lancé pour remplacer l'incinérateur

C'est l'un des plus gros investissements industriels du territoire. À Saint-Pantaléon-de-Larche, un chantier à 110 millions d'euros vient de démarrer pour construire une nouvelle unité de valorisation énergétique (UVE) destinée au traitement des ordures ménagères.

MICHAËL NICOLAS
michael.nicolas@cotretfrancois.com

Le montant donne la mesure du chantier. Sur le territoire de l'Agglo de Brive, la Syttom 19 a engagé pas moins de 110 millions d'euros pour construire une nouvelle unité de valorisation énergétique (UVE), dont la première pierre a été posée, hier, à Saint-Pantaléon-de-Larche.

Pour donner un ordre de grandeur, Eddie Marcos, le maire de la commune, a rappelé « les 50 millions d'euros qu'avait coûté l'aéroport de Brive et les 76 millions du contournement nord ».

Mais pour les élus, Frédéric Soulier en tête, cet investissement se justifie pleinement. Car en plus d'offrir de meilleures garanties en matière de « sécurité et de santé », a insisté le maire de Brive et président du Syttom, cette nouvelle infrastructure doit aussi permettre un « bond sur le plan énergétique » par rapport à l'usine

actuelle, mise en service en 1972.

1 À quoi ressemblera la future UVE ?

Première chose à retenir : elle ne passera pas inaperçue avec ses 45 mètres de haut et son ruban de Möbius, symbole du recyclage, en bois de châtaignier. À la différence de l'usine actuelle, son architecture a été pensée pour que tous les équipements techniques soient intégrés à l'intérieur du bâtiment.

Le Syttom 19 et son délégataire Veolia annoncent un site « plus compact » et promettent une infrastructure offrant « une amélioration sonore, moins d'émissions lumineuses et une suppression des risques d'odeurs ».

Cette UVE disposera également des meilleures technologies « de traitement des fumées à sec pour minimiser les émissions » et d'un « process zéro rejet liquide garantissant le recyclage de l'ensemble des eaux sur le site », souligne Alexandre Guyon, directeur général France des unités industrielles chez Veolia.

2 Quelle capacité et quelle production d'énergie ?

La nouvelle UVE sera nettement plus performante. Elle pourra valoriser jusqu'à 79.200 tonnes de déchets non recyclables par an et fonctionnera en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cela représente environ 8.000 tonnes de plus que l'usine actuelle. Elle sera complémentaire de l'unité située à Rosiers-d'Egletons et accueillera des déchets ménagers et d'activités économiques provenant de Corrèze, mais aussi du Cantal (secteur de Mauriac), de la Creuse (secteur de La Courtine), du Lot et de la Dordogne.

Mais elle produira surtout davantage d'énergie. « Trois fois et demie plus que la précédente », a souligné Frédéric Soulier. « Un process de combustion à haute température permet de produire de l'électricité et de la chaleur ; une énergie locale, bas carbone, à un coût maîtrisé pendant 25 ans », détaille Alexandre Guyon. Pour l'électricité, cela correspond à l'équivalent de la consommation

d'éclairage d'environ 3.000 foyers. À cela s'ajoutent 50.000 tonnes de vapeur destinées à l'usine Blédina, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 7.200 foyers.

« Nous avons ici un site unique avec notre station de traitement des eaux et notre chaufferie biomasse. Cette UVE sera une brique énergétique supplémentaire dans notre quête d'indépendance face aux énergies fossiles », a également insisté Frédéric Soulier.

3 Que deviendra l'actuel incinérateur ?

Une fois la nouvelle UVE opérationnelle, l'ancien incinérateur, situé juste à côté, sera démantelé. L'espace libéré sera comblé par « plus de 5.000 mètres carrés d'espaces verts dont 3.000 dédiés à la biodiversité avec des espèces végétales endémiques », détaille le Syttom.

4 Quel calendrier pour les travaux ?

Les travaux ont démarré, il y a quelques semaines, avec des opérations de terrassement. La construction de la nouvelle unité devrait durer un peu plus de deux ans. « On vise une mise en service industrielle fin 2028, début 2029 », précise Alexandre Guyon. La démolition de l'ancienne UVE est, quant à elle, prévue au premier trimestre 2029, avec une remise en état des terrains d'ici à la fin de cette même année. ●

Repères

PRODUCTION. En plus des 50.000 tonnes de vapeur par an pour l'usine Blédina, en zone ouest, la nouvelle UVE produira 31 GWh par an pour le réseau de chaleur urbain, soit la consommation annuelle de 6.500 foyers, ainsi que 41 GWh/an d'électricité, soit la consommation d'éclairage de près de 3.000 foyers.

TRAVAUX. Ils seront pilotés par Vinci Construction Grand Projet. Les entreprises retenues pour les travaux sont pour plus de 80 % basées en Nouvelle-Aquitaine et pour 43 % d'entre elles en Corrèze.



Une vue de la future UVE attendue fin 2028. CABINET FAYAT ARCHITECTE

Au plus fort de l'activité, « le chantier mobilisera jusqu'à 200 personnes en même temps sur le site », a souligné Alexandre Guyon de chez Veolia, hier, lors de la pose de la première pierre du futur équipement.

ACCÈS NORD. Les 1.050 mètres du futur accès nord qui permettra bientôt de relier la zone ouest (au niveau de Baiffet Matériaux) à l'A89 en passant par Saint-Pantaléon-de-Larche avancent bien. Les deux giratoires à chaque bout de la nouvelle portion de rocade sont aménagés, de même que le franchissement de la ligne SNCF (voir photo ci-contre). Les fouilles préventives réalisées sur le futur chantier étant terminées, les travaux du tracé en lui-même vont pouvoir suivre leur cours. « Nous espérons pouvoir livrer l'affaire pour la fin de l'année », a indiqué Frédéric Soulier, hier. Pour rappel, le coût de cet accès nord s'élève à 7 millions d'euros.